

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 50 du 7 décembre 2017

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte 2

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 29 mars 2006 fixant la liste des spécialités ou emplois éligibles à une prime d'attractivité modulable attribuée aux militaires non officiers servant sous contrat.

Du 10 novembre 2017

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE : *service des statuts et de la réglementation des ressources humaines militaires et civiles ; sous-direction de la fonction militaire.*

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 29 mars 2006 fixant la liste des spécialités ou emplois éligibles à une prime d'attractivité modulable attribuée aux militaires non officiers servant sous contrat.

Du 10 novembre 2017

NOR A R M S 1 7 5 2 2 1 3 A

Précédent Modificatif :

Arrêté du 27 septembre 2016 (BOC n° 50 du 3 novembre 2016, texte 2).

Texte modifié :

Arrêté du 29 mars 2006 (BOC/PP 17, 2006, texte 5 ; BOEM 420-0.3) modifié.

Référence de publication : BOC n° 50 du 7 décembre 2017, texte 2.

La ministre des armées,

Vu le décret n° 97-440 du 24 avril 1997 modifié, relatif au régime des primes d'engagement attribuées aux militaires non officiers servant sous contrat ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2006 modifié, fixant la liste des spécialités et emplois éligibles à une prime d'attractivité modulable attribuée aux militaires non officiers servant sous contrat,

Arrête :

L'arrêté du 29 mars 2006 est modifié comme suit :

Art. 1er. À l'article 1er. « Les spécialités ou emplois, prévus à l'article 2. du décret du 24 avril 1997, répertoriés par armées et formations rattachées sont énumérés dans le tableau ci-dessous : ».

Au lieu de : «

Table 1. Armée de terre.

SPÉCIALITÉS OU EMPLOIS.			COEFFICIENT MULTIPLICATEUR DE LA PRIME VERSÉE AU TITRE DE L'ENGAGEMENT INITIAL.
CODIFICATION.	DOMAINE DE SPÉCIALITÉ.	NATURE DE FILIÈRE.	
<i>Sous-officiers.</i>			
814	Systèmes d'information et de télécommunications.	Emploi des systèmes de télécommunications.	3
812	Systèmes d'information et de télécommunications.	Emploi des systèmes et réseaux informatiques.	3
810	Systèmes d'information et de télécommunications.	Réalisation des systèmes d'information.	3
162	Maintenance.	Maintenance des systèmes d'information et de communication NTI 1.	3

160	Maintenance.	Maintenance des systèmes d'information et de communication NTI 2.	3
158	Maintenance.	Pyrotechnie.	3
157	Maintenance.	Parachutage et largage.	3
164	Maintenance.	Tourelles et conduite de tir.	3
155	Maintenance.	Avionique des aéronefs.	3
161	Maintenance.	Détection électromagnétique.	3
163	Maintenance.	Optronique systèmes d'armes antichars et NBC.	3
152	Maintenance.	Mobilité terrestre.	3
154	Maintenance.	Cellule et motorisation des aéronefs.	3
165	Maintenance.	Armement.	3
156	Maintenance.	Structure des aéronefs.	3
Engagés volontaires de l'armée de terre.			
2345	Maintenance.	Mécanicien mobilité terrestre.	3
3970	Maintenance.	Mécanicien tourelle et conduite de tir.	3
3972	Maintenance.	Mécanicien avionique.	3
3974	Maintenance.	Mécanicien cellules et moteurs.	3
2559	Administration et soutien de l'homme.	Cuisinier.	2
1411	Combat et techniques du génie.	Électromécanicien.	2
3962	Maintenance.	Mécanicien détection électromagnétique.	2
3964	Maintenance.	Mécanicien optronique systèmes d'armes antichars et NBC option systèmes d'armes antichars.	2
3966	Maintenance.	Mécanicien maintenance. Système info et com NTI 2.	2
5650	Maintenance.	Mécanicien optronique systèmes d'armes antichars et NBC option NBC.	2

Table 2. Marine.

SPÉCIALITÉS OU EMPLOIS.		COEFFICIENT MULTIPLICATEUR DE LA PRIME VERSÉE AU TITRE DE L'ENGAGEMENT INITIAL.
CODIFICATION.	DOMAINE DE SPÉCIALITÉ.	
MOOPS	Matelot opérations navales	2
MOMAINAE	Matelot de maintenance aéronautique	2
PLONG	Plongeur démineur	2
MOPOMPI	Matelot pompier	1
DETEC	Détecteur	1
CONTA	Contrôleur d'aéronautique	1
AVION	Avionique	1
MEARM	Mécanicien d'armes	1

PORTE	Porteur	1
DEASM	Détecteur anti-sous-marin	1
ELARM	Électronicien d'armes	1

Table 3. Armée de l'air.

SPÉCIALITÉS OU EMPLOIS.		COEFFICIENT MULTIPLICATEUR DE LA PRIME VERSÉE AU TITRE DE L'ENGAGEMENT INITIAL.
CODIFICATION.	LIBELLÉ.	
SOUS-OFFICIERS.		
31xx	Ingénieurs et exploitants renseignement.	2
3211	Contrôleur de défense aérienne.	2
8005	Système de détection.	2
MILITAIRES TECHNICIENS DE L'AIR.		
2110/2015	Mise en œuvre avion/opérateur vecteur.	2
3414	Fusilier commando.	2

» ;

Lire : «

Table 1. Armée de terre.

SPÉCIALITÉS OU EMPLOIS.			COEFFICIENT MULTIPLICATEUR DE LA PRIME VERSÉE AU TITRE DE L'ENGAGEMENT INITIAL.
FAMILLE PROFESSIONNELLE.	FILIÈRE PROFESSIONNELLE.	EMPLOI TYPE DÉFENSE.	
SOUS-OFFICIERS.			
Systèmes d'information et de communications.	Systèmes de télécommunication.	Technicien systèmes de télécommunication.	3
Systèmes d'information et de communications.	Systèmes de télécommunication.	Technicien administration des réseaux IP	3
Systèmes d'information et de communications.	Projets et développement de systèmes d'information.	Technicien en conception et réalisation des systèmes d'information.	3
Systèmes d'information et de communications.	Systèmes de télécommunication.	Technicien réseaux satellitaires.	3
Systèmes d'information et de communications.	Système et réseaux informatique.	Technicien administration des systèmes d'information.	3
Maintenance des matériels terrestres.	Maintenance de premier niveau des systèmes militaires d'information et de communication.	Technicien maintenance de premier niveau des systèmes militaires d'information et de communication.	3
Maintenance des matériels terrestres.	Maintenance de deuxième niveau des systèmes militaires d'information et de communication.	Tous.	3
		Tous.	3

Maintenance des matériels terrestres.	Maintenance des matériels de parachutage de personnel et de matériel.		
Maintenance des matériels terrestres.	Maintenance des tourelles et systèmes de conduite de tir des engins blindés.	Tous.	3
Maintenance des matériels terrestres.	Maintenance des radars et autres systèmes de détection électromagnétique.	Tous.	3
Maintenance des matériels terrestres.	Maintenance des équipements électroniques – optroniques – nucléaires biologiques et chimiques.	Tous.	3
Maintenance des matériels terrestres.	Maintenance des véhicules concourant à la mobilité terrestres des forces armées.	Tous.	3
Maintenance des matériels terrestres.	Maintenance armement de petit calibre.	Technicien maintenance armement.	3
Munitions et pyrotechnie.	Munitions et pyrotechnie.	Technicien munitions.	3
Entreposage des matériels.	Filière transverse matériel.	Tous.	3
Maintien en condition opérationnelle aéronautique.	Soutien opérationnel des aéronefs.	Technicien avionique aéromobilité.	3
Maintien en condition opérationnelle aéronautique.	Soutien opérationnel des aéronefs.	Technicien cellule et motorisation des aéronefs.	3
Maintien en condition opérationnelle aéronautique.	Soutien opérationnel des aéronefs.	Technicien structure des aéronefs.	3
Renseignement.	Linguiste d'écoute.	Linguiste d'écoute arabe.	3
Renseignement.	Linguiste d'écoute.	Linguiste d'écoute chinois.	3
Renseignement.	Linguiste d'écoute.	Linguiste d'écoute russe.	3
Renseignement.	Renseignement d'origine électromagnétique.	Techniciens en détection et analyse des signaux électromagnétiques.	3
Commandement et contrôle aérospatial.	Simulation en vol.	Technicien simulation de vol.	3
Commandement et contrôle aérospatial.	Météorologie.	Technicien en météorologie.	3
Commandement et contrôle aérospatial.	Contrôle aérien.	Technicien du contrôle de la circulation aérienne.	3
ENGAGÉS VOLONTAIRES DE L'ARMÉE DE TERRE.			
Maintenance des matériels terrestres.	Maintenance des véhicules concourant à la mobilité terrestres des forces armées.	Tous.	3
Maintenance des matériels terrestres.	Maintenance des tourelles et systèmes de conduite de tir des engins blindés.	Tous.	3
Maintien en condition opérationnelle aéronautique.	Soutien opérationnel des aéronefs.	Opérateur avionique aéromobilité.	3

Maintien en condition opérationnelle aéronautique.	Soutien opérationnel des aéronefs.	Opérateur cellule et moteur des aéronefs.	3
Maintien en condition opérationnelle aéronautique.	Soutien opérationnel des aéronefs.	Opérateur structure des aéronefs.	3
Maintenance des matériels terrestres.	Maintenance des radars et autres systèmes de détection électromagnétique.	Tous.	2
Maintenance des matériels terrestres.	Maintenance des équipements électroniques – optroniques – nucléaires biologiques et chimiques.	Tous.	2
Maintenance des matériels terrestres.	Maintenance de deuxième niveau des systèmes militaires d'information et de communication.	Tous.	2
Restauration hôtellerie et loisirs.	Alimentation.	Opérateur de cuisine.	2
Opération en milieu terrestre.	Combat du génie et aide au déploiement des forces.	Combattant de l'énergie électromécanique appliquée.	2

Table 2. Marine.

SPÉCIALITÉS OU EMPLOIS.		COEFFICIENT MULTIPLICATEUR DE LA PRIME VERSÉE AU TITRE DE L'ENGAGEMENT INITIAL.
CODIFICATION.	DOMAINE DE SPÉCIALITÉ.	
CONTA	Contrôleur d'aéronautique	3
ENERGNUC	Spécialiste énergie nucléaire	3
SITEL	Spécialiste des systèmes d'information et de télécommunication	3
AVION	Avionique	2
METOC	Météorologiste océanographe	2
MOOPS	Matelot opérations navales	2
PLONG	Plongeur démineur	2
PORTE	Porteur	2
DETEC	Détecteur	1
DEASM	Détecteur anti-sous-marin	1
ELARM	Electronicien d'armes	1
ELECT	Electrotechnicien	1
MEARM	Mécanicien d'armes	1
MECAN	Mécanicien naval	1
MOMAINTAE	Matelot de maintenance aéronautique	1
MOPOMPI	Matelot pompier	1

Table 3. Armée de l'air.

SPÉCIALITÉS OU EMPLOIS.		COEFFICIENT MULTIPLICATEUR DE LA PRIME VERSÉE AU TITRE DE L'ENGAGEMENT INITIAL.
CODIFICATION.	LIBELLÉ.	
SOUS-OFFICIERS.		
2217	Mécanicien avionique	2
2280	Technicien communication navigation surveillance (CNS)	4
2550	Environnement aéronautique	2
3111	Intercepteur technique	3
3113	Intercepteur graphique	3
321X	Contrôleur aérien	3
3261	Moniteur simulateur de vol	3
8100	Système et support de télécommunications	4
8220	Réseau informatique et sécurité des SIC	4
MILITAIRES DU RANG ENGAGÉS.		
3411	Equipier fusilier de l'air	3
3416	Equipier maître-chien de l'air	3

».

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

Par empêchement du directeur des ressources humaines du ministère de la défense :

Le sous-directeur de la fonction militaire,

Gilbert ANSBERQUE.